



CHAIRE DE RECHERCHE DU
CANADA SUR L'ÉVALUATION
DES ACTIONS PUBLIQUES À
L'ÉGARD DES JEUNES ET DES
POPULATIONS VULNÉRABLES



OFFRE DE BOURSE POUR STAGE POST-DOCTORAL 2020-2021

CREVAJ ENAP

**LES POLITIQUES DE SOUTIEN DE LA SCOLARISATION DES JEUNES EN PROTECTION DE LA
JEUNESSE**

ETAT DES LIEUX, COMPRÉHENSION DES TRAJECTOIRES, ANALYSE DES ENJEUX DE LA RÉUSSITE
SCOLAIRE

La Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables ([CREVAJ](#)) de l'École nationale d'administration publique (ENAP) offre, pour l'année 2020-2021, un programme de bourses d'excellence en recherche d'une durée d'un an (avec possibilité de renouvellement) pour un stage postdoctoral dans le domaine de l'étude des politiques en faveur des jeunes placé.e.s. La question de la réussite scolaire des jeunes placé.e.s sera au cœur du projet de recherche post-doctoral. La recherche pourra mettre à jour les pratiques les plus innovantes, analyser les enjeux liés à la réussite scolaire des jeune placé.e.s, et prendre en compte les expériences des intervenants et gestionnaires des écoles de sites et des intervenants DPJ. Le projet peut aussi viser la compréhension des liens entre les services reçus et les enjeux de la réussite scolaire pour les jeunes de la DPJ. Le programme post-doctoral peut bénéficier en partie d'un accès aux [données EDJeP](#), données uniques sur les parcours des jeunes et leur scolarité.

Les activités de la *CREVAJ* visent l'acquisition de connaissances nouvelles quant à la mise en œuvre de l'action publique et de ses effets afin de mieux orienter les interventions et les mécanismes de soutien dans le secteur de la jeunesse. La programmation scientifique concerne des projets qui visent la compréhension des enjeux des jeunes dits en difficulté, l'évaluation des pratiques qui les concernent et le développement de nouvelles interventions dans une perspective partenariale notamment autour des trajectoires qui marquent les transitions à la vie adulte. Elle s'intéresse notamment à la participation des jeunes ex-placé.es dans les politiques du système de la protection de la jeunesse.

Description de la bourse postdoctorale :

Cette bourse vise à promouvoir et à soutenir la formation d'un jeune chercheur ayant complété ses études doctorales ou, au plus tard le 30 juin 2019, avoir une date planifiée pour la soutenance orale de la thèse. Plus précisément, elle cherche à soutenir financièrement les activités de la recherche postdoctorale du candidat en lien avec les questions entourant la scolarisation des jeunes ayant reçu des services de la protection de la jeunesse.

Le stagiaire post doc devra être encadré ou co-encadré par Martin Goyette, titulaire de la CREVAJ avec possibilité de co-encadrement avec un chercheur du Partenariat EDJeP ou de la [Chaire réseau de recherche sur la jeunesse du Québec](#).

Le montant de la bourse octroyée par la Chaire est d'un montant équivalent à 50 000 \$ pour une période de 12 mois.

La bourse est renouvelable pour une seconde année conditionnelle à une évaluation de la performance.

Conditions d'admissibilité :

1. Être titulaire d'un doctorat d'une université reconnue.
2. Avoir complété sa formation graduée depuis moins de deux ans ou au plus tard le 30 juin 2019, avoir une date planifiée pour la soutenance orale de la thèse.
3. Le candidat doit satisfaire aux conditions d'obtention du statut de stagiaire postdoctoral de l'ENAP :

Critères de sélection :

- Les bourses seront accordées au mérite selon le dossier présenté. Chaque dossier sera évalué par un comité de sélection dont le titulaire de la Chaire.
- Dans son appréciation, le comité de sélection utilise les critères suivants :
 - excellence du dossier académique;
 - originalité et intérêt scientifique du projet;
 - pertinence du projet pour la recherche sur les thématiques associées à la programmation de la chaire;
 - qualité du programme de publications.

La CRC sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables ne s'engage pas à donner de bourse si les demandes ne répondent pas aux normes d'excellence de ce concours.

Le récipiendaire s'engage à :

- Participer aux activités scientifiques de la Chaire (séminaires, conférences, ateliers, etc).
- Travailler à temps plein sur les activités de recherche financées dans le cadre de ce concours;

Pour présenter une demande :

Le dossier de présentation d'un candidat doit inclure les documents suivants:

- une lettre de motivation indiquant votre cheminement académique, vos perspectives futures de carrière et comment vos préoccupations de recherche sont reliées aux thématiques de la Chaire.
- un résumé de votre projet de recherche (maximum trois pages) : problématique, hypothèses et objectifs de recherche; méthodes et analyses; faisabilité; contribution à l'avancement des connaissances; bibliographie succincte;
- un curriculum vitæ incluant : études et diplômes obtenus, bourses, prix et distinctions obtenus, publications, communications et expérience de recherche;
- vos relevés de notes officiels de vos études universitaires;
- Deux lettres d'appréciation dont l'une de votre directeur de recherche au doctorat. Faire parvenir votre demande par courriel en spécifiant Concours de bourses postdoctorales concours scolarisation à info.crevaj@enap.ca

Téléphone : 514-849-3989 poste 3828

Vous pouvez aussi venir déposer votre candidature en personne à la réception de l'ENAP:
4750, rue Henri-Julien, 5e étage Montréal

Date limite pour soumettre votre candidature : 31 mars 2020 à 16h00

Seuls les candidats retenus ou sélectionnés pour une entrevue seront contactés par le comité d'évaluation. Les communications se feront par courriel.